

MAIRIE
de
BOUC BEL AIR
Bouches du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE DES
ARRETES DU MAIRE

.....

N° 2024-62

Objet : Désignation des Présidents des bureaux de vote pour les élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024.

Le Maire de la Commune de Bouc Bel Air,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article R 2121-4,
Vu le Code Electoral, et notamment ses articles R 42 et R 43,
Vu le Décret du 9 juin 2024 portant dissolution de l'Assemblée nationale ;
Vu la loi organique n°76-97 du 31 janvier 1976 modifiée relative aux listes électorales consulaires et au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République ;
Vu le Décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale - du 2017 portant convocation des collèges électoraux pour les élections législatives,
Vu la circulaire NOR : IOMA2415817C en date du 14 juin 2024 portant sur l'organisation matérielle et le déroulement des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

ARRETE

ARTICLE 1er :

Monsieur Richard MALLIÉ, Maire de la Commune de BOUC BEL AIR, procède aux désignations suivantes pour la présidence des bureaux de vote de la commune, le 30 juin 2024.

BUREAU 01 (Hôtel de Ville) : Monsieur Richard MALLIÉ
BUREAU 02 (Ecole Elémentaire des Pins) : Monsieur Mathieu PIETRI
BUREAU 03 (Ecole Maternelle des Pins) : Madame Christine SICCARDI
BUREAU 04 (Ecole Elémentaire de la Salle) : Monsieur Roger MOSSÉ
BUREAU 05 (Ecole Maternelle de la Salle) : Monsieur Dominique BIECHE
BUREAU 06 (Ecole Elémentaire Virginie Dedieu) : Monsieur François DENIAU
BUREAU 07 (Foyer des Vergers) : Monsieur Yann PERTUISEL
BUREAU 08 (La Gratianne) : Madame Evelyne LOUIS
BUREAU 09 (Ecole Maternelle de la Bergerie) : Monsieur Thomas BERGÈRE
BUREAU 10 (Ecole Maternelle Virginie Dedieu) : Monsieur Jean-François CAIRE
BUREAU 11 (Complexe Guy Drut) : Madame Marie Pierre VITIELLO
BUREAU 12 (Bastide de la Salle) : Madame Camille GAIDO
BUREAU 13 (Peyrefuguet - Les Terres Blanches) : Monsieur Joseph CASARO
BUREAU 14 (Foyers des Anciens) : Madame Sophie SURACE

ARTICLE 2 :

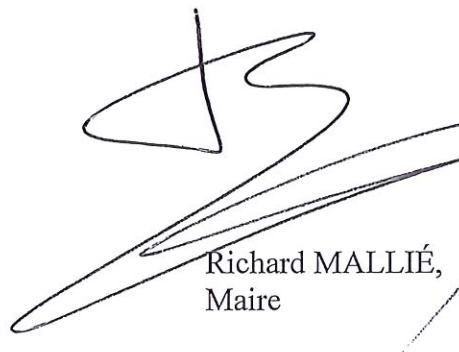
Monsieur Richard MALLIÉ, Maire de la Commune de BOUC BEL AIR, procède aux désignations suivantes pour la présidence des bureaux de vote de la commune, le 07 juillet 2024.

BUREAU 01 (Hôtel de Ville) : Monsieur Richard MALLIÉ
BUREAU 02 (Ecole Elémentaire des Pins) : Monsieur Mathieu PIETRI
BUREAU 03 (Ecole Maternelle des Pins) : Madame Christine SICCARDI
BUREAU 04 (Ecole Elémentaire de la Salle) : Monsieur Roger MOSSÉ
BUREAU 05 (Ecole Maternelle de la Salle) : Monsieur Dominique BIECHE
BUREAU 06 (Ecole Elémentaire Virginie Dedieu) : Madame Corinne LE MEUT
BUREAU 07 (Foyer des Vergers) : Monsieur Yann PERTUISEL
BUREAU 08 (La Gratianne) : Madame Evelyne LOUIS
BUREAU 09 (Ecole Maternelle de la Bergerie) : Monsieur Thomas BERGÈRE
BUREAU 10 (Ecole Maternelle Virginie Dedieu) : Monsieur Jean-François CAIRE
BUREAU 11 (Complexe Guy Drut) : Monsieur François DENIAU
BUREAU 12 (Bastide de la Salle) : Monsieur Stephan PIERRACCINI
BUREAU 13 (Peyrefugette - Les Terres Blanches) : Madame Camille GAIDO
BUREAU 14 (Foyers des Anciens) : Madame Sophie SURACE

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Bouc Bel Air,
le 28 Juin 2024


Richard MALLIÉ,
Maire

